

# DIALANGUE

Volume 1

Avril 1990

## BULLETIN DE LINGUISTIQUE

Module des lettres / Maîtrise en linguistique  
Université du Québec à Chicoutimi

---

*«[...] En ce qui concerne la langue, toutefois, nous possédons quelques certitudes. La première, dans l'ordre politique, c'est que la question de la langue est inflammable. La deuxième, c'est que qui perd sa langue perd son âme [...] La troisième, c'est que la langue doit être vue. Quand on ne voit plus sa langue, on cesse de la parler. Une ville saute d'abord aux yeux. Le problème de l'affichage est révélateur, c'est le cas de le dire. La quatrième, c'est que la langue doit être portée dans le coeur de ceux qui la parlent.»*

Jean-Paul Desbiens,  
«Sur le bout de la langue»,  
La Presse (Montréal), 22 octobre 1986.

## SOMMAIRE

- Les orientations de recherche des professeurs de linguistique de l'Université du Québec à Chicoutimi
  - Synthèse des mémoires de maîtrise
  - Mémoires et travaux de 1<sup>er</sup> cycle
  - La situation du français à l'Université du Québec à Chicoutimi et dans la région
  - Comptes rendus d'ouvrages récents
-

Gaston DULONG, *Dictionnaire des canadianismes*, Montréal, Larousse Canada, 1989, 461 pages.

---

*Marco Grenon*

L'entreprise lexicographique québécoise a sensiblement évolué ces dernières années. Délaissant l'amateurisme, elle acquiert peu à peu ses lettres de noblesse en proposant un traitement linguistique substantiel des formes lexicales qui composent la spécificité du français québécois.

Récemment, Gaston Dulong, qui nous avait offert l'*Atlas linguistique de l'Est du Canada* (1980), tentait d'apporter sa contribution au mouvement lexicographique en proposant son *Dictionnaire des canadianismes*. Malheureusement, l'examen de cet ouvrage pousse à formuler un constat de semi-échec.

L'aspect phonétique a été totalement escamoté, ce qui condamne le lecteur (ou l'utilisateur) à déduire de la graphie d'un mot sa prononciation d'usage. Certains termes qui ne se distinguent du français standard que par leur prononciation sont intégrés à la nomenclature sous une graphie discutable. Ainsi **dessus** et **dessour** ne sont que les variantes phonétiques respectives de **dessus** et **dessous** élevées à tort au rang d'unité lexicale distincte par l'absence de représentation phonétique.

On relève également des cas d'entrées multiples théoriquement injustifiables. Par exemple, pour le mot **canuck**, il existe trois entrées; la première regroupe les graphies **cannuck**, **canack**, **canoque**, **cannuc**, la seconde **canuck**, **canuk**, et la troisième reprend **canoque**. La seconde et la troisième entrées comportent chacune une note de renvoi à la première qui elle seule est dotée d'une définition. La motivation de l'auteur demeure obscure.

Le système adopté pour la présentation des données lexicales semble satisfaisant bien qu'il faille à ce sujet émettre certaines réserves. La localisation des emplois est tout à fait fonctionnelle lorsqu'elle s'inspire de l'ALEC ou fait référence à l'aire d'usage, mais tombe trop souvent dans une déplorable imprécision qui consiste à indiquer si le terme est employé partout [+++], presque partout [++] ou ici et là [+] au Québec. Plus généralement, on constate que l'information promise n'est livrée que sporadiquement. Ainsi sous l'entrée **grémiller** n'apparaît ni marque d'usage ni localisation de l'emploi. La signalisation des anglicismes et celle des normalisations de l'OLF, composantes de l'aspect correctif de l'ouvrage, méritent quelques bons points. Cependant la préoccupation corrective génère des abus; parmi les termes à déconseiller se retrouve le lexème **tricotage** qui pourtant est le fruit d'un procédé d'invention lexicale légitime en français et est profondément enraciné dans notre patrimoine.

Mais les tares les plus manifestes du dictionnaire découlent de la structuration sémantique déficiente qui occasionne une mauvaise classification des sens des unités lexicales

polysémiques. Les sous-entrées se multiplient (32 pour **clôture**), les différents sens sont trop souvent présentés dans un ordre qui défie la logique et jette de l'ombre sur l'organisation sémantique du lexème. Des unités lexicales méritant une entrée indépendante se voient confinées au rôle de sous-entrée (c'est le cas de **pied-de-fer**) tandis que d'autres lexèmes bénéficient injustement d'une entrée principale. Comment expliquer aussi que **pied-de-fer** et **avoir les deux pieds dans la même bottine** aient des statuts équivalents, qu'ils soient présentés comme deux sous-entrées de **pied**? L'utilisateur du dictionnaire en perdra son latin ... et son franco-québécois.

Ces carences du traitement linguistique sont sans doute conséquentes du fait que l'énergie du lexicographe s'est concentrée sur une tâche prioritaire: décrire, en une nomenclature quasi exhaustive, le milieu de vie d'un peuple par la spécificité de son lexique. Sous cet angle le **Dictionnaire des canadianismes** est une réussite. L'ouvrage devient alors un véritable musée des mots d'ici où vétusté et modernité se côtoient. Certains critiqueront l'intégration de tel terme à la nomenclature, prétextant une fréquence d'emploi réduite ou l'appartenance du lexème au jargon spécialisé d'un groupe (**péquiciser**, **ski-tandem**, **nuit des longs couteaux**). D'autres s'insurgeront contre la place faite aux marques de commerce (**coke**, **mae west**). Mais en bout de ligne, ils devront bien reconnaître que l'ouvrage, malgré ses faiblesses, fournit la palette de couleurs nécessaire à la réalisation du portrait des francophones de l'Est du Canada. Outil de référence qui satisfera la curiosité du public, le **Dictionnaire des canadianismes** de Gaston Dulong laissera sur leur appétit les spécialistes de la langue. Le dictionnaire scientifique du français parlé au Québec reste à faire.